

Note documentaire

Point 3.1.2 Coopération en matière de gestion de la qualité de l'air

Vision de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord

L'air est une ressource naturelle que partagent nos trois pays, mais sa qualité est amoindrie par les émissions aux échelles locale, régionale et continentale, ainsi que par celles qui proviennent de l'extérieur de l'Amérique du Nord. Il est par conséquent essentiel que les Parties à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement travaillent de façon concertée à l'élaboration de stratégies pour l'ensemble de l'Amérique du Nord en vue de préserver et d'améliorer fructueusement la qualité de l'air dans les bassins atmosphériques que nous partageons.

La coopération s'avèrera importante pour recueillir des données et réaliser des analyses en vue de déterminer quels sont les besoins et les priorités à l'échelle nord-américaine, et de coordonner les politiques, les stratégies et les programmes visant à réduire les émissions et leurs répercussions sur l'environnement. Nous devons également informer et mobiliser le public, le secteur privé et les autres intéressés.

Notre vision dans ce domaine consiste donc à collaborer par l'entremise de la CCE, notamment en coordonnant et en tirant parti d'autres programmes pertinents dans nos trois pays, et ce, dans le but :

- de renforcer les capacités de dresser, de façon autonome, des inventaires comparables d'émissions, d'exercer une surveillance de ces émissions et de réaliser d'autres activités relatives à la qualité de l'air;
- de recueillir des données précises, utiles et comparables sur les émissions atmosphériques et de réaliser des analyses aux échelles locale, régionale et continentale;
- de faire en sorte que les capacités de dresser des inventaires et d'exercer une surveillance des émissions dans les trois pays soient comparables, uniformes, adéquates et synchronisées;
- de colliger et de cartographier des données sur la qualité de l'air, les tendances, les répercussions des émissions et les stratégies de gestion recommandées en ce qui a trait à la qualité de l'air dans les bassins atmosphériques locaux, régionaux et continentaux;
- de faciliter la coordination, la cohérence et l'efficacité des politiques, des règlements, des stratégies et des programmes volontaires visant la réduction et l'amélioration de la qualité de l'air et de la santé publique en Amérique du Nord.

Dans le cadre des premiers travaux destinés à améliorer la gestion de la qualité de l'air sur le continent nord-américain, les Parties se chargeront de renforcer les capacités de mettre au point des systèmes comparables et synchronisés pour dresser des inventaires et exercer une surveillance des émissions atmosphériques. Les données et les analyses découlant de ces systèmes, ainsi que les données et connaissances tirées d'autres programmes communs, notamment *Border 2012* (Frontière 2012), éclaireront l'élaboration de nos stratégies et projets dans le cadre des travaux que nous réaliserons entre 2010 et 2015 relativement à la qualité de l'air et aux émissions atmosphériques.